



Maladie professionnelle/ congés payés

Par Lilyan

Bonjour à tous,

J'ai besoin de votre aide s'il vous plaît.

1er problème

Je suis en arrêt maladie depuis le 30/05/2022, ma maladie a été reconnue par la CPAM en maladie professionnelle le 07/07/2022. J'ai reçu la réponse qu'en mois de décembre.

Mon médecin traitant a utilisé la feuille de maladie professionnelle que à partir du 25/01/2023.

La CPAM a refusé de régulariser les indemnités du 07/07/2022 au 24/01/2023, j'ai perçu les indemnités MP que à partir du 25/01/2023.

Est-ce qu'ils ont le droit de refuser ? J'ai déjà fait la demande mais la réponse c'était que mon médecin traitant a utilisé des feuilles pour maladie classique du coup ils n'ont pu régulariser la situation.

2eme problème

c'est avec mon employeur qui a régulariser la déclaration du 07/07/2022 au 31/05/2023 en maladie professionnelle et à partir du 01/06/2023 il m'a re-basculer en maladie, il m'a supprimé 23 jours de congé que j'avais acquis. Pourtant mes arrêts ils sont toujours envoyés en MP

J'ai envoyé un mail et une lettre AR mais malheureusement je n'ai pas eu de réponse.

Que ce que je peux faire ? Et comment je dois régler ce problème.

Désolé pour le pavé mais je suis perdu et je sais plus quoi faire

Merci d'avance pour votre réponse.